



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Age de la retraite

Question écrite n° 50163

Texte de la question

M. Jean Geney appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la situation des personnes accidentées, handicapées ou malades parmi lesquelles de nombreux travailleurs qui aspirent à la retraite anticipée en raison d'une longue carrière et des travaux parfois pénibles ou insalubres supportés par leur handicap ou un état de santé précaire. Il lui demande donc sa position sur la possibilité d'accorder la retraite à cinquante-cinq ans pour ces travailleurs lorsqu'ils ont occupé des emplois pénibles ou insalubres.

Données clés

Auteur : [M. Geney Jean](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50163

Rubrique : Retraites : generalites

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 1997, page 1621